

EMPLOI/FORMATION/ORIENTATION

Formation de demandeurs d'emplois aux métiers qui recrutent

----- Signature des conventions DEFI

Développement de l'Emploi par des Formations Inclusives



Isabelle GAUDRON, Vice-Présidente de la Région Centre-Val de Loire, déléguée à la Formation Professionnelle, l'Orientation et l'Insertion, vous invite à la **signature de la convention partenariale DEFI**, en présence de

Anne LECLERCQ, Vice-Présidente de la Région Centre-Val de Loire déléguée à la Santé et aux Formations sanitaires et sociales,

conclue entre la Région Centre-Val de Loire les entreprises Chêne décors, Tecsa Bois, Barillet et Henry Millet, le Conseil départemental du Cher, le Conseil départemental du Loiret, la Mission Locale Sancerre Sologne, la Mission Locale AIJAM Montargis Gien, Cap emploi 18, Cap emploi 45 et Pôle Emploi Centre-Val de Loire

visant à former 13 demandeurs d'emplois au métier d'opérateur en scierie et en menuiserie qui seront ensuite recrutés,

Vendredi 10 juillet à 14H00

au sein de l'entreprise Chêne Décors,
19 rue du clos de Pierre Bise – BRIARE (45)

Formation au métier d'opérateur en scierie et en menuiserie :

Cette formation confiée à l'EPLEFPA de Bellegarde, est organisée du 8 juin au 22 septembre 2020. Les 13 stagiaires intégreront à l'issue de la formation des emplois d'opérateurs de scierie et de menuiserie dans les 4 entreprises de Gien et d'Aubigny-sur-Nère.

Au cœur de la chaîne emploi/formation/orIENTATION, la Région à l'écoute des entreprises, développe des offres de formation pour répondre aux besoins de compétences avec ses partenaires.

La Région Centre-Val de Loire a mobilisé ses partenaires –acteurs de la formation, de l'emploi et de l'orientation–, collectivités territoriales et entreprises sur chaque bassin de vie lors des 23 Cordées du Territoire qu'elle a organisé de janvier à mars 2019. Cette forte mobilisation visant à répondre aux besoins des entreprises en matière de formation et de compétences, a rencontré de nouveau un franc succès.

Les entreprises se sont pleinement investies dans cette démarche et ont exprimé leurs besoins lors des 23 Cordées. Ces rencontres ont permis d'une part, d'accompagner les entreprises dans leur projet de recrutement et d'identifier les profils recherchés, et d'autre part, aux demandeurs d'emploi de retrouver le chemin de l'insertion professionnelle.

L'objectif de la Région est d'atteindre 100 opérations DEFI d'ici la fin de l'année 2020. A l'issue d'une opération DEFI, c'est la possibilité pour un demandeur d'emploi de signer un CDI ou un CDD de longue durée et pour l'entreprise de permettre son développement sur le territoire.

Après les Cordées du Territoire, la Région Centre-Val de Loire retourne dans chaque bassin de vie pour signer des conventions de partenariat avec les entreprises et les acteurs de l'emploi pour la création de formations « cousues main » répondant à des besoins en compétences spécifiques, destinées aux demandeurs d'emplois, que les entreprises signataires s'engagent à recruter.

En 2019, 46 opérations DEFI ont été réalisées soit 160 entreprises signataires pour 564 personnes formées aux métiers qui recrutent.

Un PACTE avec l'Etat pour investir dans les compétences :

Le Plan d'investissement dans les Compétences prévoit une mobilisation de l'Etat de 15 milliards d'€ sur 5 ans. Il s'agit de former 1 million de jeunes et 1 million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés. La Région, engagée dans ce Plan, signe, avec l'Etat, et après une année 2018 d'amorçage, **le Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022.**

Mobilisée pour l'Orientation et la Formation, la Région s'engage avec l'Etat, les partenaires sociaux et les acteurs de l'emploi et de la formation, dans la transformation de l'offre de formation, des parcours et de l'accompagnement de chacun.

En Centre-Val de Loire, le Pacte représente 250 Millions d'€, versé par l'Etat, avec un objectif de 72 000 personnes formées à l'horizon 2022.